

et que, pour le bouillon, c'est l'heure du crime, comme minuit pour les traitres de mélodrame.

On se remit gaiement en route; M. Y., regaillard par son bouillon et par un grand verre de Volnay, avait presque oublié sa mésaventure, et roucoulait de plus belle, malgré ses bottes.

Mais bientôt de nouveaux nuages s'amoncelèrent sur son beau ciel. Il recommença ses grimaces; il rougit, pâlit, passa du blanc au rouge, du rouge au violet; il se tordit dans son fauteuil et ne put bientôt réprimer les contorsions les plus burlesques.

M. X. commençait à s'amuser beaucoup.

— Est-ce que mes bottes seraient aussi trop étroites?... demanda-t-il d'un air goguenard.

— Vos bottes!... il s'agit bien de vos bottes, Monsieur, j'ai l'enfer dans la poitrine...

— Vous aurez bu trop chaud...

— Je vous dis qu'une flamme ardente me labourait la poitrine et les intestins, répliqua M. Y. fidèle à ses fleurs de rhétorique; je ne sais quel nom donner au mal qui me dévore...

— On nomme cela vulgairement une colique, dit M. X.

— Mōsieur, on nomme cela un empoisonnement!

M. Y. ne put en dire davantage. Il se lève, enjambe les deux Anglaises, ouvre leur portière qu'il referme, et se jette éperdu sur le marchepied.

— Mais il va se tuer! dit M. X. — Comme on n'entendit ni cris, ni gémissements qui indiquassent une chute, il y eut un temps d'arrêt pour tout le monde.

M. X. dit encore quelques mots à son Anglaise; celle-ci mit la tête à la portière et fit un soubresaut en arrière en poussant un *oh!* un *shocking!* plus significatif, plus accentué que le premier; elle ferma le rideau.

M. Y. ne reparut plus.

— Eh bien! disait M. X., ne t'ai-je pas débarrassé de ton lovelace? la leçon lui profitera; elle vaut bien une paire de bottes, sans doute.

Le lendemain on lisait dans un journal belge: « Hier, sur la route de Malines à ..., un orignal, à qui sa folle imprudence pouvait coûter la vie, à la suite d'un pari, considérable dit-on, a fait le tour du train, lorsqu'il était lancé à toute vitesse; c'est, du moins, ce qu'il a répondu au conducteur dans le fourgon à bagages où il s'est arrêté en dernier lieu. Il était chaussé d'une paire de grandes bottes fourrées, assez inopportunes pour la saison; c'était, sans doute, une des conventions du pari. On conçoit difficilement qu'un homme sensé puisse se laisser aller à de pareilles excentricités, qu'on passerait tout au plus à un Américain. »

Voilà comment on écrit l'histoire.

La Caisse Centrale de l'Industrie, depuis qu'elle a fondé la Caisse de reports, est recherchée par les capitaux avec empressement à 150 et 152 50.

La Compagnie anonyme des chemins de fer de Nassau, ayant acquis la ligne de Wiesbaden à Rudesheim, va construire 59 kilomètres de chemin de fer qui doivent relier les villes de Rudesheim à la frontière de Nassau, et compléter ainsi le chemin de fer du Rhin, l'une des plus importantes lignes du réseau européen. Sa concession comprend 89 kilomètres dont 32 sont en circulation; sur le capital social, les deux tiers environ sont fournis en obligations du duché de Nassau, portant une garantie d'intérêt à 4 0/0. Une souscription de dix millions en 20,000 actions de 500 fr. est ouverte chez M. Stokes, banquier à Paris, l'un des membres du conseil d'administration; ce placement, considéré comme de premier ordre, rencontre de vives sympathies.

Placée sous le patronage des noms les plus honorablement connus, la Compagnie marbrière du Maine, qui est en possession des principales carrières de marbre dans nos départements et en Afrique, qui fonctionne depuis longtemps, fait également une émission d'actions de 100 fr., dans le but d'étendre et de développer ses lucratives opérations.

Les actions de la Compagnie des Huiles-Gaz sont rares et demandées sur la place. On s'occupe aussi de la Compagnie métallurgique des Trois-Bassins, créée au mois de juillet dernier au capital de 20 millions, et qui se dispose, pour étendre le cercle de ses opérations, à faire une deuxième émission de ses actions au porteur.

J. PARADIS.

Nouvelles & Faits divers.

On nous prie sérieusement, dit la *Colonne*, d'insérer ce qui suit: « Un dîner aura lieu dans un des principaux hôtels de la ville, entre convives pesant 100 kilogrammes.

Les dames, dans les mêmes conditions, seront également admises.

La place d'honneur sera donnée au plus lourd, les autres places seront occupées par ordre, selon le poids de chacun.

La souscription est de 5 fr. par tête, elle est ouverte chez MM. Doye, marchand boucher, place des Victoires; Oyer, marchand boucher, rue de la Lampe.

P. S. Mardi prochain, des lettres d'invitation seront remises à domicile, donnant tous les renseignements désirables. »

Il est probable qu'une prime sera offerte au convive qui aura absorbé la plus grande quantité de comestibles.

On parle souvent de naïvetés commises par des administrateurs, et nous dirions volontiers que l'arrondissement d'Yvetot en a le monopole. Nous citerons donc un fait qui ne le cède pas, selon nous, à ceux qu'il a produits. Un huissier de notre département avait une assignation à porter. Il arrive trop tard; la personne qui devait la recevoir était morte. Notre huissier ne s'émeut pas, et avec sang-froid écrit: « Parlant à sa personne; profession de: dé-cédé. »

Nous n'avons pu savoir si le procès avait suivi un cours régulier.

(*Courrier du Pas-de-Calais*).

On lit dans l'*Etafette*: « M. Millaud, banquier, ancien associé de M. Mirès, et avec qui il avait acheté précédemment le *Pays* et le *Constitutionnel*, vient d'acheter à M. Emile de Girardin ses actions et sa position dans le journal la *Presse*. auquel ce dernier sera désormais étranger. On assure que ce marché a eu lieu moyennant 800,000 fr., qui ont été payés comptant à M. de Girardin.

Le village de Jeumont, situé dans l'arrondissement d'Avesnes, prend chaque jour une plus grande importance. L'accroissement de richesse et de prospérité de ce village, si peu connu autrefois, est tout naturellement attribué à l'exploitation nouvelle du chemin de fer qui mène, de la manière la plus prompte et la plus directe, de Paris à Cologne, et Berlin, et dont la gare principale, au point de vue des relations commerciales, se trouve établie à Jeumont. Les habitants de Jeumont ont parfaitement compris la nécessité de suivre l'impulsion donnée. Aussi voit-on, de toutes parts, s'élever des habitations nouvelles et naitre des projets d'établissement industriels de toute espèce. C'est en creusant les fondations d'une de ces nouvelles habitations que M. Culot, qui s'est fait distinguer déjà par plusieurs Mémoires lus dans les séances académiques de la Belgique, vient de découvrir des couches d'un métal acidifiable qui, après une analyse approfondie, pratiquée au laboratoire de la douane principale de Jeumont, a paru avoir tous les caractères du sélénium.

En effet, le métal découvert par M. Culot, à la température ordinaire, est solide, sans saveur, sans odeur, très-fragile, cassant comme le verre et facile à pulvériser. Sa pesanteur spécifique est entre 4,30, et 4,32, fondu et refroidi rapidement, il se prend en une masse opaque, dont la surface est polie et d'un brun très-obscur, et dont la cassure à la couleur du plomb, mais il n'a plus de poli. Dans tous les cas, réduit en poudre, il est d'un rouge foncé. Toutefois cette poudre s'agglutine par le broiement et devient luisante et grise à la surface.

Exposé à l'action du feu, il ne tarde point à se ramollir; à 100 degrés il est demi-liquide; à quelques degrés au-dessus sa fusion est complète.

Le savant mémoire que M. Culot adressera prochainement à la faculté des sciences présentera sur sa découverte des indications et des renseignements plus développés et, par suite, plus concluants.

(*Echo de la Frontière.*)

Un individu, après s'être procuré une facture à tête imprimée d'un boucher de Montmartre qui fait le commerce à la cheville, c'est-à-dire en demi-gros, au marché des Prouvaires, s'était présenté au nom de ce commerçant et comme envoyé par lui chez un imprimeur du quartier Bonne-Nouvelle, et il avait commandé à ce dernier 10,000 têtes de factures exactement semblables au modèle qu'il lui déposait. Une fois en possession de ces têtes de factures, dont le format ne dépasse pas 10 centimètres de côté, l'audacieux escroc trouva le moyen de se tenir au courant des ventes en gros faites par le boucher de Montmartre à son état du marché des Prouvaires. Il en fit le relevé sur ses carrés de papier à têtes imprimées, et après avoir apposé la fausse signature du commerçant, il les présenta aux débiteurs, qui, selon l'usage, payèrent à première vue.

Pour s'expliquer la facilité qu'il trouvait dans ces recouvrements, il faut savoir que le commerce de la boucherie dit à la cheville accorde aux marchands bouchers qu'il approvisionne un délai de six à huit jours pour le paiement. Le poids et le prix de la marchandise, ainsi que le nom des acheteurs, sont inscrits sur un livre spécial, dont on fait le relevé une ou deux fois par semaine, et, au jour déterminé, un garçon de recette de l'établissement va présenter à domicile les factures acquittées, qui sont soldées sur-le-champ.

C'était ainsi qu'opérait le boucher de Montmartre, et il n'avait jamais eu qu'à se féliciter de ce système, lorsque son garçon de recette, après une tournée, lui apporta que plusieurs de ses factures n'avaient pas été payées, et que les acheteurs, pour justifier leur refus, lui avaient exhibé d'autres factures acquittées portant les mêmes livraisons, qu'ils avaient soldées la veille ou l'avant-veille à un jeune homme d'une vingtaine d'années. Ce commerçant s'est aussitôt assuré de la vérité du fait, et il a pu se convaincre que c'était à l'aide d'un faux que le hardi flou était parvenu à lui escroquer plusieurs centaines de francs en quelques jours seulement; heureusement il n'était encore qu'à son début, et il a été facile de mettre un terme à sa coupable industrie.

Nous avons raconté dernièrement qu'un homme avait déchiré, dans le jardin du Luxembourg, une liasse de billets de banque, sans s'inquiéter de ce que devenaient les fragments de ces précieux papiers. On avait d'abord attribué à un acte de démence cette inqualifiable lacération; mais la suite de l'enquête a restitué à ce fait son véritable caractère. Voici ce que rapporte le *Droit* à ce sujet:

M. X., marchand épicer, établi dans le faubourg Poissonnière, était sur le point d'épouser une jeune veuve jouissant d'une certaine aisance, et se trouvant elle-même à la tête d'un commerce. Les choses étant très-avancées, M. X. fit à sa future une avance de fonds pour une opération commerciale qu'elle voulait entreprendre.

Il croyait si bien à la conclusion prochaine de son mariage que déjà il songeait à faire des invitations, lorsqu'il reçut inopinément une lettre de la dame. Cette lettre contenait en billets de banque les 12,000 fr. qu'il lui avait prêtés. M. X. la parcourut rapidement et resta dans une douloureuse surprise. On lui écrivait qu'on avait réfléchi, et que ce mariage ne pouvait se faire. La résolution de la dame était si nettement formulée qu'il n'y avait aucun espoir de lui faire changer d'avis.

Le marchand eut d'abord le cerveau troublé. Il sortit, sans trop savoir où il allait, tenant toujours en main la lettre fatale, et dans le jardin du Luxembourg, il lacéra la lettre sans penser qu'il lacérait en même temps les billets de banque.

Il fut assez longtemps sans s'apercevoir de cette perte, et lorsqu'il la constata il était encore trop ému pour songer à faire aucune démarche. Un ecclésiastique de ses amis, à qui il avait raconté le fait et qui savait que des fragments avaient été recueillis par différentes personnes, s'occupa de les retrouver et de les réunir. Il se rendit d'abord chez le commissaire de la section Saint-Eustache, où une assez grande quantité de ces débris avaient, comme nous l'avons dit, été rapportés par un jeune homme qui les avait trouvés. Il récompensa ensuite par le don d'une pièce de 20 fr. un ouvrier qui lui apporta trois autres morceaux.

Le bruit de cette gratification donnée par l'abbé s'étant répandu, toutes les personnes possédant des fragments qui ne pouvaient leur servir d'empressement de les remettre, et l'on parvint ainsi à reconstituer les billets, sauf quelques lacunes peu importantes, et qui n'empêchèrent pas M. X. de toucher samedi dernier les 12,000 francs à la Banque, s'estimant heureux sans doute que son passager également d'esprit n'eût porté à sa fortune aucun préjudice.

Nous avons raconté, il y a quelques jours, dit le *Salut public*, qu'un garçon de recette de notre ville avait trouvé parmi les pièces d'or reçues par lui, plusieurs pièces évidées. Le même fait vient de se passer à Lons-le-Sautnier, ce qui prouve que cette coupable industrie est pratiquée sur une large échelle.

Après avoir signalé la fraude, il n'est pas inutile de donner un moyen de la déjouer. Pour reconnaître les pièces ainsi falsifiées, il faut examiner avec beaucoup d'attention tout le pourtour de la pièce où est gravée l'exergue; on remarquera alors que l'une de ces faces, qui d'abord été enlevée en une feuille très-mince, afin d'extraire l'or à l'intérieur, et qui a été ensuite rajustée avec beaucoup d'adresse, n'est cependant pas parfaitement adhérente à la pièce dans toutes ses parties, de telle façon qu'avec la lame d'un couteau que l'on introduit dans ces intervalles, il est facile de soulever la feuille d'or et de reconnaître la fraude.

Le propriétaire d'un hôtel, à Berlin, avait reçu chez lui un ancien négociant qui, par suite d'une maladie gênante, avait été expulsé de différents hôtels. Le négociant vient de mourir, et pour récompenser le propriétaire de l'hôtel, il lui a légué toute sa fortune, consistant en 500,000 cigares et environ 200,000 fr. en espèces.

AVIS. On annonce une adjudication de mine de houille qui, si elle avait quelque retentissement auprès des spéculateurs, créerait parmi eux une véritable ardeur de concurrence. Cette houillère est l'une de celles dont l'exploitation doit être la plus fructueuse, vu ses conditions économiques.

C'est la mine d'Athésans, concédée à perpétuité et qui doit être vendue à la barre du tribunal de Lure (Haute-Saône), le 3 décembre prochain, au matin.

L'étendue considérable de cette concession (14 kilomètres), l'excellente qualité de ses produits et la facilité de leur écoulement, joints aux bas prix d'extraction et à l'existence de pyrites de fer, si précieuses pour la fabrication des produits chimiques que favorise la puissance l'existence d'un banc de sel gemme, et l'accession immédiate au chemin de fer de Strasbourg, donnent à cette opération une valeur considérable et pourtant sa mise à prix est à moins de 100,000 francs.

On voit qu'il y a là chance d'une excellente affaire, surtout quand on pense que la concession de Gouhenans, qui est limitrophe et identique, représente une valeur considérable.

Les numéros gagnants du dernier tirage de la loterie de Saint-Pierre, n'arriveront à Lille que mercredi prochain, 3 décembre; M. HAILLOT, rue Esquermoise, 75 bis, à Lille, délivrera, jusqu'au mardi soir, des billets concourant au tirage. Un billet heureux peut gagner cent mille francs.

Le mot de la dernière charade est *ta-pis*.

CHARADE

En hiver en été, dans la ville au village
Chez eux, à la messe en voyage
Nos pères portaient mon premier.
A plus d'un jeu, domine mon dernier.
Si vous craignez le bruit et le tapage
Amis, évitez mou entier!

Z.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

ANNONCES

On demande

UN EMPLOYÉ connaissant parfaitement les places de Roubaix et Tourcoing.
S'adresser rue du Collège, 7 (de huit à neuf heures du matin). (313)

Demande d'emploi

Un jeune homme d'une famille honorable, ayant fait de bonnes études, désire trouver une place chez un négociant ou chez un fabricant. Il peut fournir les meilleurs renseignements sur son compte.

Réponse cachetée au bureau de ce Journal, sous les initiales C. H. (317)

Demande d'emploi

Un homme d'un âge mur, connaissant parfaitement tous les genres de calculs, désire trouver un emploi dans une maison de commerce ou dans une administration.

S'adresser pour renseignements à M. Comerre, Contour de l'Eglise Notre-Dame. (315)

On ne saurait trop engager les personnes qui se disposent à faire des cadeaux pour

Fêtes et Etrennes

à visiter les magasins de Notre-Dame de Lorette 26, rue Esquermoise, où elles trouveront un choix considérable d'articles de fantaisie et d'utilité: Fichus, châtelaines en chenille, soie et cachemire, bourses, sacs en cuir, cabas-nécessaires, porte-monnaie, boîtes à gants, boîtes à ouvrage, nécessaires, boîtes d'étagère, pelotes en velours, éventails riches à 4 et 5 francs, bracelets, porte-cartes, souvenirs, etc., etc.

ARTICLES D'HOMMES: Cols américains, cols Albert, haute nouveauté, à 4 fr. — 1,500 cache-nez de 95 c. à 30 fr., cols Emile, cols mécaniques, porte-cigares, cadre acier, porte-cigares kiosques, etc. (312)